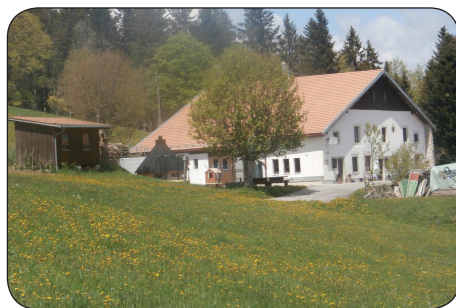




Neuchâtel



La Chaux-de-Fonds



Le Locle



Le Val-de-Travers

Mot du Comité cantonal

Assurance maladie : des initiatives pour faire baisser les primes

L'inflation a été de 10% durant la période de 1996 à 2016 et le salaire moyen a évolué de 25%. Pendant la même période, le prix des transports publics a augmenté de 37%, celui de la viande de bœuf de 53%, celui du mazout de 122% et celui des primes de l'assurance maladie de 184%. Et le pire, c'est que ces primes ne sont pas prises en compte pour le calcul de l'indice des prix à la consommation qui sert de base pour le renchérissement des salaires et des rentes. En un mot, le pouvoir d'achat des classes moyennes et défavorisées est en constante baisse.

Il convient de diminuer le coût de la santé sans provoquer une baisse des prestations qui sont fournies par les hôpitaux et les médecins. Chacun y va de sa solution et affirme que les propositions des autres ne sont pas réalistes. Il faut tordre le cou à cette attitude irresponsable et admettre qu'il n'y a pas une solution, mais plusieurs solutions, pour réduire les primes de l'assurance maladie.

Pour commencer, il faut soutenir les deux initiatives qui viennent d'être lancées, la première pour permettre la création de caisses cantonales d'assurance maladie, la seconde pour rendre incompatible la fonction d'élu aux Chambres fédérales avec celle de membre du conseil d'administration d'une caisse d'assurance maladie. Le constat est implacable : les dizaines de parlementaires concernés défendent davantage les compagnies qui les rétribuent grassement que les assurés.

Tout comme l'AVIVO Suisse, le comité neuchâtelois a décidé de soutenir ces deux initiatives. Nous insérons les textes y relatifs dans cette édition du bulletin, en priant nos membres :

- de signer et de faire signer ces deux initiatives;
- de renvoyer toutes les feuilles (une par commune) au président cantonal (Rémy Cosandey, Léopold-Robert 53, 2300 La Chaux-de-Fonds) qui fera suivre au comité d'initiative.

Comité cantonal neuchâtelois de l'AVIVO

Assemblée des délégués des sections neuchâteloises

Notre assemblée des délégués aura lieu le lundi 16 avril 2018, à 15h00 au restaurant Le Romarin à Neuchâtel. Rappelons que chaque section, a droit en plus des membres du comité cantonal, à 5 délégués



Section de Neuchâtel et environs

4^e match aux cartes

Vendredi 16 février 2018

Au restaurant LE ROMARIN

Rue de la Maladière 62 – 2000 Neuchâtel

Bus No 101 – Arrêt Microcity

Fr. 20.00 par personne à payer sur place

Nombreux lots

Inscription au plus tard le 13.02.2018 chez :

Daniel Conti – Moulins 7 – 2072 Saint-Blaise

daniel.conti@bluewin.ch

032 725 14 28

Inscription pour le match aux cartes du 16 février 2018

Nom, prénom :

Nom, prénom :

Nom, prénom :

RAIFFEISEN



Section de Neuchâtel et environs

Assemblée générale

Jeudi 12 avril 2018 à 15h00
Au restaurant LE ROMARIN
Rue de la Maladière 62 – 2000 Neuchâtel
Bus No 101 – Arrêt Microcity

Ordre du jour :

1. Bienvenue et liste de présence
2. PV de l'AG du 16 mars 2017
3. Rapport d'activités
4. Rapport du trésorier
5. Rapport des vérificateurs aux comptes
6. Rapport de la permanence
7. Rapport des activités de loisirs
8. Discussion, adoption des rapports
9. Budget et activités 2018
10. Démissions et admissions
11. Divers

Cette assemblée sera suivie d'une conférence.

Au cours de la séance, il vous sera offert un café, thé, bière ou eau minérale avec un sandwich.

Inscription au plus tard le 10.04.2018 chez :
Daniel Conti – Moulins 7 – 2072 Saint-Blaise
daniel.conti@bluewin.ch
032 725 14 28

Inscription pour l'assemblée générale du 12 avril 2018

Nom, prénom :

Nom, prénom :

Nom, prénom :



Section de Neuchâtel et environs

Musée de la Croix-Rouge

Une belle sortie à Genève, déplacement en car, repas au musée, visite guidée du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, retour à Neuchâtel en fin d'après-midi

Vendredi 20 avril 2018

RV à 9h45 au sud du collège de la Promenade, départ du car à 10h00

Fr. 75.-- par personne

Tout compris (déplacement en car, repas et boisson, entrée, visite guidée)

Dès votre inscription, il vous sera envoyé un bulletin de versement

Inscription au plus tard le 13.04.2018 chez :

Daniel Conti – Moulins 7 – 2072 Saint-Blaise

daniel.conti@bluewin.ch

032 725 14 28

Inscription pour le musée de la Croix-Rouge du 20 avril 2018

Nom, prénom :

Adresse :

NPA : Ville :

Téléphone : Nbre de personnes :



Section de La Chaux-de-Fonds

Assemblée générale

**Mercredi 21 février 2018, à 14h30
À la Maison du Peuple, rue de la Serre 68,
2^e étage, La Chaux-de-Fonds.**

Le comité de l'Avivo, section de La Chaux-de-Fonds, a le plaisir d'inviter ses membres à son assemblée générale.

En voici le programme :

1. Bienvenue de la présidente
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 22.02.2017
3. Rapport d'activité
4. Présentation des comptes
5. Rapport des vérificateurs de comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers
8. Exposé : L'alimentation lorsque l'âge avance.
par une représentante de la Croix-Rouge
9. Collation

Attention

Il sera possible de s'acquitter de sa cotisation 2018 dès 13h30 et jusqu'à 14h20.

Prière d'apporter son bulletin de versement déjà rempli.

Fr 15.-- minimum par personne. Tout don supplémentaire sera le bienvenu.





Section de La Chaux-de-Fonds

Les sorties du vendredi après-midi en 2018

- 20.04.2018** Repas à Maison-Rouge
Menu : Salade paysanne
Suprême de poulet aux champignons, spätzlis, légumes
Tarte aux fruits.
prix : Fr 28.--, boissons non comprises.
- 04.05.2018** Musée d'Antan à Montlebon (F)
- 25.05.2018** Musée du blé à Echallens
Rendez-vous à 12h45, même lieu, 15 minutes avant départ.
- 08.06.2018** Abbaye de Montbenoît (F)
- 17.08.2018** Le Landeron, visite guidée du bourg
- 31.08.2018** Neuchâtel-Cudrefin en bateau
- 14.09.2018** Musée horloger à Villers-le-Lac (F)
- 19.10.2018** Visite de la sucrerie d'Aarberg

Info pratique :

Inscriptions : jusqu'à la veille à midi (temps nécessaire pour la réservation des chauffeurs disponibles ainsi que des visites guidées) chez :

Michèle Balon 032 968 22 75 (répondeur)
Vérène Correa 032 968 54 73 (répondeur)

Rendez-vous : à Migros Métropole centre, rez-de-chaussée, rayon des fleurs, à 13h30 et départ en voiture à 13h45, sauf exceptions d'heures mentionnées.

Frais de déplacements : se règlent aux chauffeurs (par personne)
en ville offert, dans le canton Fr 5.--, hors canton Fr 10.--

Prévoir les entrées aux musées et (F) : se munir d'euros et d'une pièce d'identité.

Reflets des NOËL des sections

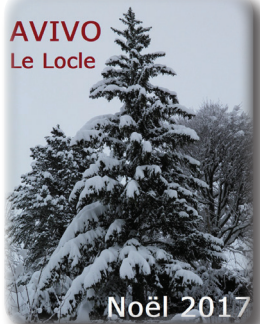
La Chaux-de-Fonds

13 décembre à la Maison du Peuple

Françoise Frelat chante Piaf accompagnée de Philippe Logean au piano et Olivier Forel à l'accordéon.



AVIVO
Le Locle



16 décembre
Grande salle de
PAROISCENTRE

Journée de Noël
plaisir de retrouver
l'amitié de la section.

Une après-midi très chaleureux.

Au programme, discours du Président de la Ville, message religieux, tombola entrecoupé par une magnifique orchestre champêtre et sans oublier une agréable collation.



Nous vous remercions d'avoir participer au succès de cette fête.

Le comité

Neuchâtel et environs

8 décembre au Restaurant Le Romarin

Une salle pleine, avec des musiciens talentueux et un repas délicieux
+ une ambiance de Noël pour gens heureux.



Val-de-Travers

14 décembre à la Salle Fleurisia

Un peu de fraîcheur enfantine au Noël Ensemble de l'Avivo Val-de-Travers
et du Cora.





Section du Locle

Chères/Chers membres AVIVO,

Par la présente, nous vous convions à l'assemblée générale annuelle de notre association qui aura lieu, le :

mercredi 28 mars 2018 à 14h15
Cercle de l'Union, M.-A.-Calame 16, Le Locle, au 1er étage

L'ordre du jour est le suivant :

1. Bienvenue et procès-verbal de l'assemblée générale du 29 mars 2017
2. Rapport du président
3. Admissions, démissions et décès
4. Rapport de caisse du 1er janvier au 31 décembre 2017
5. Rapport des vérificateurs de comptes et ratification
6. Nomination du comité :
 - a) président(e)
 - b) vice-président(e)
 - c) caissier(ère)
 - d) autres membres
 - e) deux vérificateurs(trices) de comptes et leurs suppléants(tes)
7. Course de printemps (1 journée)
8. La fête de Noël et de fin d'année
9. Course d'automne (1/2 journée)
10. Divers

La partie administrative sera suivie d'un petit match au loto de 10 tours plus un carton, à Fr 2.-- la carte. La collation traditionnelle mettra fin à cette rencontre à laquelle nous vous invitons à venir nombreux(ses). Il sera possible de procéder au paiement des cotisations lors de l'assemblée générale, ceci afin d'éviter des frais postaux.

Avec nos cordiales salutations et à très bientôt !

Votre comité

Important : ci-joint un bulletin de versement, carte de membre 2018 (1 carte par couple – prière d'indiquer vos deux noms).

Le montant de la cotisation est de Fr 15.-- minimum par personne. Veuillez conserver votre récépissé pour le cornet de Noël.



Section du Val-de-Travers

Activités pour 2018

14.02.2018	Aide pour remplir les déclarations d'impôts
16.03.2018	Assemblée Générale suivie d'un film
13.06.2018	Course annuelle
Novembre 2018	Conférence publique
Décembre 2018	Noël Ensemble avec CORA

Toute l'année

Cours d'initiation à l'informatique (rens. 032/863 14 06 ou 032/753 38 85)

Les lundis et mardis : Cours de gymnastique douce (rens. 032/863 26 58)

De mars à octobre : Sorties du Groupe Loisirs

Vous avez besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôts ?

L'Avivo Val-de-Travers vient à votre secours !

Mercredi 14 février 2018 au CORA, Grand'Rue 7, 2114 Fleurier, de 8h00 à 11h30 et de 13h15 à 17h00.

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au CORA Tél. 032/861 35 05 pour obtenir l'heure du rendez-vous.

Priorité aux personnes du Vallon.

hertzeisen-giger



Autocars Hertzeisen-Giger SA

Avenue Léopold-Robert 114
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

032 913 75 24

www.hertzeisen.com



Assemblée générale 2018

Date Vendredi 16 mars 2018
Lieu Centre Sportif du Val-de-Travers à Couvet
Heure 14h30

Ordre du jour :

1. Souhaits de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de l'assemblée du 10.03.2017
4. Rapport de la présidente
5. Rapport de la caissière
6. Rapport des vérificateurs de comptes
7. Budget
8. Rapport d'activité du Groupe Loisirs
9. Rapport gym
10. Rapport Informatique
11. Nominations statutaires du comité
12. Activités de la section
13. Divers

Partie récréative : Film « Nous étions les rois du monde »

Cotisation 2018 : Fr 15.-- par personne

Cotisation gym de janvier à décembre 2018 :

Fr 60.-- par personne pour 1 cours par semaine

Fr 100.-- par personne pour 2 cours par semaine

Vous pouvez apporter les bulletins de versement annexés préalablement remplis dès 13h30 lors de l'assemblée. Notre caissière les utilisera comme quittance.

Sinon veuillez privilégier le paiement par virement postal ou bancaire.
Echéance : 30 avril 2018

Annexe : Informations relatives à la déclaration d'impôts 2018.

Nous vous souhaitons une bonne année 2018

Votre comité

La solidarité fout le camp...

Le principe est toujours le même: on fait des cadeaux fiscaux à ceux qui n'en ont pas besoin (les plus riches et les grandes entreprises) et ensuite on diminue les prestations des collectivités publiques et on demande un effort supplémentaire aux classes moyennes et aux pauvres.

Le canton de Neuchâtel n'échappe pas à cette règle: par peur de voir ses contribuables fortunés quitter la région, les autorités leur ont accordé des faveurs qu'il faut maintenant douloureusement compenser. Il y a une vingtaine d'années déjà, le conseiller fédéral René Felber avait affirmé: «La solidarité fout le camp». La situation s'est malheureusement encore aggravée aujourd'hui.

Le budget 2018 est le reflet de cette évolution inquiétante. Malgré des efforts méritoires du Conseil d'Etat, l'UDC et le Parti radical ont refusé de dépasser le frein à l'endettement. Au lieu de suggérer de nouvelles recettes ou d'atténuer les cadeaux fiscaux consentis, ils ont proposé de supprimer les services qu'ils n'aiment pas (l'Office de l'égalité et de la famille par exemple) et de tailler dans le social, dans la santé et dans l'éducation.

Au final, le budget 2018, soutenu par les socialistes, les Verts et les populistes, n'a pas obtenu la majorité des 3/5 requis. Comme l'a souligné Laurent Favre, président du Conseil d'Etat, ce refus ouvre la voie au chaos. Son collègue Laurent Kurth a ajouté qu'aucun investissement ne pourra être fait (une honte pour les Chaux-de-fonniers qui attendent depuis longtemps leur hôpital). Disons-le clairement: l'UDC et les radicaux portent une lourde responsabilité et ont considérablement affaibli le canton de Neuchâtel face à la Berne fédérale.

Élément qui la concernait particulièrement, l'AVIVO s'est battue pour que l'argent de poche des personnes placées dans les homes ne soit pas diminué. La gauche a soutenu cette revendication mais le refus du budget remet tout en cause. L'AVIVO ne se décourage cependant pas: elle continuera à lutter pour assurer le bien-être matériel des personnes âgées et garantir leur dignité.

Rémy Cosandey

Les mots croisés réponse du N°161


Voici la grille et les gagnants des mots croisés N° 161

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	M	A	R	R	O	N	N	I	E	R
II	E	T	O	U	R	D	E	R	I	E
III	G	O	D	E	T		C	N	R	S
IV	A	M	E	L	I	O	R	E	E	S
V	L	E		L	E	G	O			E
VI	O		D	E		I	L	E	O	N
VII	M	A	O		A	V	O	C	A	T
VIII	A	R	T		P	E	G	A	S	E
IX	N	U		D	E	S	I	R		N
X	E	M	A	U	X		E	T	A	T

1^e - 40.-- Danielle Grandjean
J.-J. Rousseau - 2108 Couvet

2^e - 20.-- Marie-Claire Aellen
Pain-Blanc 19 - 2000 Neuchâtel

3^e - 10.-- Monique Schorer
Rue Ph. H. Mathey
2300 La Chaux-de-Fonds



pharmacieplus de l'orangerie

dr. antoine wildhaber
2000 neuchâtel
t. 032 725 12 04
www.orangerie.ch

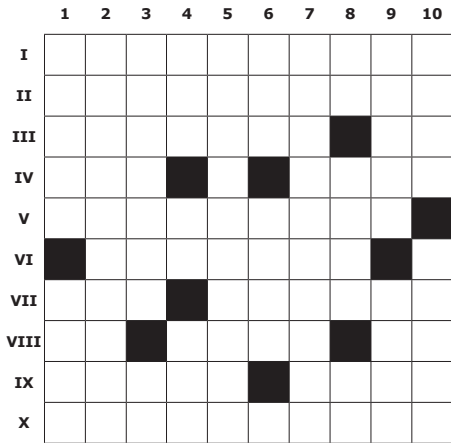


VOYAGES FAVRE

- ◆ Organisation de voyages pour groupes, sociétés, mariages.
- ◆ Capacités: 10 véhicules de 13 à 50 places
- ◆ 2 cars équipés pour personnes à mobilité réduite

Route de Neuchâtel 1 – 2019 Rochefort – Tél. 032 / 855 11 61
voyages.favre@bluewin.ch // www.voyagesfavre.ch

Nous sommes à votre disposition pour une offre sans engagement.



Le mot croisé est tiré du site www.fortissimots.com

Horizontalement

I. Essai au labo. II. Enigmatique. III. Champs de courses. Participe. IV. Pierre dure. Choisit. V. Sacrifiée par son père. VI. Appellasse. VII. Possessif. Magnifique personnage de roman. VIII. En vogue. Disparue. Rapport inversé. IX. Encre seiche. Senteur marine. X. Relatives à un équidé.

Verticalement

1. Abrasif. Sauf-conduit. 2. Instruments à bois. 3. Grands miroirs. Grecque. 4. Etablissements, en bref. Pronom. Dernière scène. 5. Rembauchai. 6. Courroux. Amateur de lentilles. 7. Cinéaste soviétique. 8. Négation. Fonds de bouteilles. Indéfini. 9. Sénat romain. Il faut avoir de l'estomac pour supporter un tel échec. 10. Sortie au théâtre. Catégories.

Envoyez vos réponses à AVIVO

Case postale 1749 - 2001 Neuchâtel au plus tard le **xx.xx.2018**

1^e prix un bon de Fr 40.--

2^e prix un bon de Fr 20.--

3^e prix un bon de Fr 10.--

seront tirés au sort parmi les grilles remplies correctement.

Bonne chance à toutes et à tous !!



**Nouveauté
pour les
seniors et leurs
proches**

Cabinet de gestion
administrative, sociale et
financière certifié ISO 9001

www.cinqsurcinq.ch

Cinq sur Cinq Sàrl • Terreaux 7 • 2001 Neuchâtel • 032 724 94 22 • admin@cinqsurcinq.ch

Numéros de téléphone des comités

COMITE CANTONAL NEUCHATELOIS	Rémy Cosandey Léopold-Robert 53 2300 La Chaux-de-Fonds	032 913 38 08 remy.cosandey@gmail.com
SECTION DE NEUCHATEL	Rose-Marie Jacot Case postale 1749 2001 Neuchâtel	032 724 14 25 romy45@windowslive.com
SECTION DE LA CHAUX-DE-FONDS	Anne-Marie Genin Léopold-Robert 76 2300 La Chaux-de-Fonds	032 913 09 86 gamgenin@gmail.com
SECTION DU VAL-DE-TRAVERS	Margrit Stähli Rue de la Gare 14 2105 Travers	032 863 16 18 staehli-mentha@gmail.com
SECTION DU LOCLE	Denis de la Reussille Rue du Foyer 39 2400 Le Locle	032 931 76 27 denis.delareussille@ne.ch
AVIVO information rédaction	Domjan Daniel avenue du Vignoble 31 2000 Neuchâtel	079 337 69 06 ddomjan@horus.ch

avivo-neju@net2000.ch
Rue Louis Favre 1, 2000 Neuchâtel - 2^e étage

► appelez-nous au **032 725 78 60** tous les mardis matin de 9h à 11h ◀
ou par mail : **avivo.perm@net2000.ch**

Notre Permanence Sociale est là pour vous aider et vous orienter !!
Pour tous les problèmes qui concernent l'AVS, l'AI,
les prestations complémentaires, l'assurance-maladie,
les problèmes personnels, administratifs, juridiques, etc.



Visitez notre site internet
www.avivo-neju.ch



www.arihane.ch

ateliers arihane
Maladière 33
2000 Neuchâtel
032 720 03 45
atelier@arihane.ch

**Nous sommes à votre
disposition pour la réalisation de:**

cartes de visite
cartes de voeux
agendas
dépliants publicitaires
création de logos
mise sous pli